

**4 Économie**

**Circulation routière**

**La Nationale 1 s'effondre à Four-Place**



C'est à plus de 2m de profondeur que s'est effaissée la route empêchant ainsi toute circulation.



Plusieurs automobilistes ont dû attendre le lever du jour pour continuer leur chemin après l'ouverture d'une voie de secours.



Ce camion et son chauffeur n'ont eu la vie sauve que grâce à la volonté de Dieu.

F. M. MOMBO  
Four-Place/Gabon

**AFFAISSEE** depuis plusieurs mois déjà à la vue et au su de tous les usagers dont ceux des Travaux publics, la route nationale N°1 a fini par s'effondrer à Four-Place. Plus de deux (2) mètres de profondeur et 30 mètres de longueur, ce sont là, les dimensions qui représentent la partie de cette route nationale N°1 qui s'est effondrée à 4 heures du matin dans la nuit de samedi à dimanche. Coupant totalement la circulation des automobilistes des deux côtés de cette voie unique qui entre et sort vers l'arrière-pays. En effet, selon les témoignages recueillis sur place, il ressort qu'il était 5 heures du matin, lorsqu'un automobiliste conduisant un camion ci-



Le ministre des Infrastructures, Christian Magnagna, et ses collaborateurs à Bifoun pour constater les dégâts.



Après l'effondrement de la route, un passage de fortune a été ouvert à côté pour faire passer les usagers.

terne de marque Mercedes dont l'immatriculation a été voilée à notre arrivée et qui roulait dans le sens Four-place-Bifoun a été surpris par l'effondrement de la route nationale N°1 après le village Four-Place à la hauteur du panneau de signalisation verticale indiquant aux automobilistes leur entrée et leur sortie de la province du Moyen-Ogooué.

Cet effondrement s'étant produit à l'entrée d'un virage, ce conducteur n'a pu esquiver le danger. Heureusement pour lui, la vitesse aidant, il a réussi non seulement à sortir le véhicule du trou laissé par l'effondrement, mais également à sortir de là sain et sauf malgré les dommages causés par cette chute brusque sur le bas de son camion. Et c'est donc grâce à lui que

d'autres conducteurs ont évité le pire, car ce dernier a dû mettre des signalisations de fortune composées essentiellement de petites branches d'arbres pour avertir les autres automobilistes du danger qui se présentait devant eux. De longues files de véhicules se sont formées de chaque côté de la chaussée jusqu'au matin. Il a fallu attendre le lever du

jour pour mener une prospection sur le flanc droit de la route selon que l'on vienne de Bifoun, pour créer un passage de fortune jusqu'à ce qu'une solution définitive soit trouvée. Soulignons que le sol étant très meuble à cet endroit, cet effondrement qui a continué de manière lente et progressive a entraîné également la destruction de la ligne

électrique en construction sur ce tronçon. D'autant que le principal poteau situé un peu plus loin de la voie est tombé à 7 heures du matin mobilisant en début d'après-midi les équipes de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) pour retirer les fils de la chaussée afin d'éviter de gêner les travaux qui pourraient y être entrepris. Un peu plus tard dans la journée, le ministre en charge des Infrastructures, Christian Magnagna, qui était accompagné du secrétaire général du ministère, Yolande Nyonda et des responsables de l'ANGTI, s'est rendu sur les lieux pour constater l'ampleur des dégâts. Précisons qu'à notre passage, les équipes de l'ANGTI étaient déjà sur place pour chercher à savoir les causes de cette catastrophe.

**Quelques heures après l'effondrement de la route de Four-Place**

**Une voie de contournement pour parer au plus urgent**

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

**QUELQUES** heures après l'effondrement de la route Nationale 1, entre Four-Place et Bifoun, le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet a dépêché sur place le ministre de l'Équipement, des Infrastructures et des Mines, Christian Magnagna. Mission: évaluer l'ampleur des dégâts et trouver des solu-

tions immédiates pour remédier à la situation. Première mesure, une voie de contournement a été spécialement aménagée, permettant ainsi aux usagers de circuler à nouveau, avec l'appui de la gendarmerie. « Une fois informé de la situation, le Premier ministre nous a donné des instructions fermes pour, déjà, rasurer les populations, et trouver des solutions urgentes à cette situation. C'est ainsi que toutes les dis-



Après l'effondrement de la route, un passage de fortune a été ouvert à côté pour faire passer les usagers.

positions ont été prises par les différents services pour organiser la circulation qui se fait, malgré la rupture de la voie. Le balisage de sécurité a été posé par la gendarmerie qui veille à la régulation de la circulation. Des engins sont en route pour consolider la déviation», nous a indiqué hier en début d'après-midi, le ministre Magnagna, de retour de Bifoun. Selon nos informations, après la consolidation de la voie de déviation, les en-

gins s'attaqueront immédiatement au point touché par l'effondrement. « Une fois la route déviée consolidée, les engins s'attaqueront à la voie principale. Ce travail consistera à décaper le goudron et à mettre une nouvelle plateforme qui sera rechargée à base de la latérite. C'est du provisoire. A terme, l'ambition des autorités est de faire de cette route 2x2 voies», indique-t-on du côté du ministère des Infrastructures.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 14/05/2018**

Union Gabonaise de Banque  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1934	1USD =	549,654	1 USD	566,144
CAD	1,5197	1CAD =	431,636	1 CAD	444,585
JPY	130,4400	1JPY =	5,029	100 JPY	5,180
GBP	0,8800	1GBP =	745,406	1 GBP	767,768
CHF	1,1933	1CHF =	549,700	100 CHF	566,19
ZAR	14,6515	1ZAR =	44,771	100 ZAR	46,11
MAD	11,1875	1MAD =	58,633	1 MAD	61,90
CNY	7,5572	1CNY =	86,799	1CNY	89,40
KES	119,6900	1KES =	5,480	1KES	5,64

INDICES BOURSIERS		
	en date du	
<b>CAC 40</b>	14/05/2018	<b>5 531,62</b>
<b>DOW JONES</b>	14/05/2018	<b>24</b>
<b>822,54</b>		
<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>		
<b>14 Mai 2018: 77,33</b>		